ANNEXE IV[1]

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : SEXTANT AUTOUR DU MONDE

Identifiant de l'entité juridique : AMIRAL GESTION

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?
[cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]

☐ **Oui**

- ☐ Il réalisera un minimum **d'investissements durables ayant un objectif environnemental :** __ %
  - ☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
- ☐ Il réalisera un minimum **d'investissements durables ayant un objectif social :** __ %

☑ **Non**

- ☐ Il **promeut des caractéristiques environnementales/sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentera une proportion minimale de __ % d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
  - ☐ ayant un objectif social
- ☑ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne fera aucun investissement durable**

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une **liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dans quelle mesure les caractéritiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Engagement de suivi d'une Note ESG moyenne du portefeuille

Le compartiment n'est pas adossé à un benchmark durable spécifique, mais promeut des caractéristiques environnementales et sociales tout en veillant aux bonnes pratiques de gouvernance des entreprises. Sextant Autour Du Monde intègre dans son processus d'investissement le suivi d'un Score ESG issu du fournisseur de données MSCI ESG Ratings. Cette note identifie les risques et les opportunités ESG inhérents aux secteurs d'appartenance des entreprises évaluées. Cette évaluation constitue la notation de référence pour mesurer la performance ESG du portefeuille.

[1] Date du document : 1er mars 2023 – données arrêtées au 30/12/2022 selon les caractéristiques présentées dans l'annexe II précontractuelle du compartiment accessible sur le site internet d'Amiral Gestion : https://api.amiralgestion.com/files/00de6e2e/2023_02_20_sextant_autour_du_monde_prospectus_complet.pdf

Note qualité ESG interne :

(Source : Amiral Gestion)

Note qualité	(/10)	*Couverture*[2]	*Performance relative*
Sextant ADM *Ptf au 30-12-22*	**4,9**	*78,3 %*	*-5%*
Sextant ADM *Ptf au 31-12-21*	**5,16**	*88,3%*	

Score ESG externe :

(source : MSCI ESG Ratings)[3][4] *- Au 30 décembre 2022*

Score ESG	(/10)	*Couverture*	*Performance relative*
Sextant ADM *Ptf au 30-12-22*	**4,2**	*45 %*	*-14,3%*
Sextant ADM *Ptf au 31-12-21*	**4,9**	*42%*	

Nous notons un léger recul sur la performance ESG du compartiment Sextant Autour Du Monde sur un an, porté par une très légère baisse de la notation du pilier Social. **Les notes des piliers environnementaux et de gouvernance se sont quant à elle légèrement améliorée.** La notation des 3 piliers Environnement - Social - Gouvernance, qui composent la notation ESG est présentée ci-dessous :

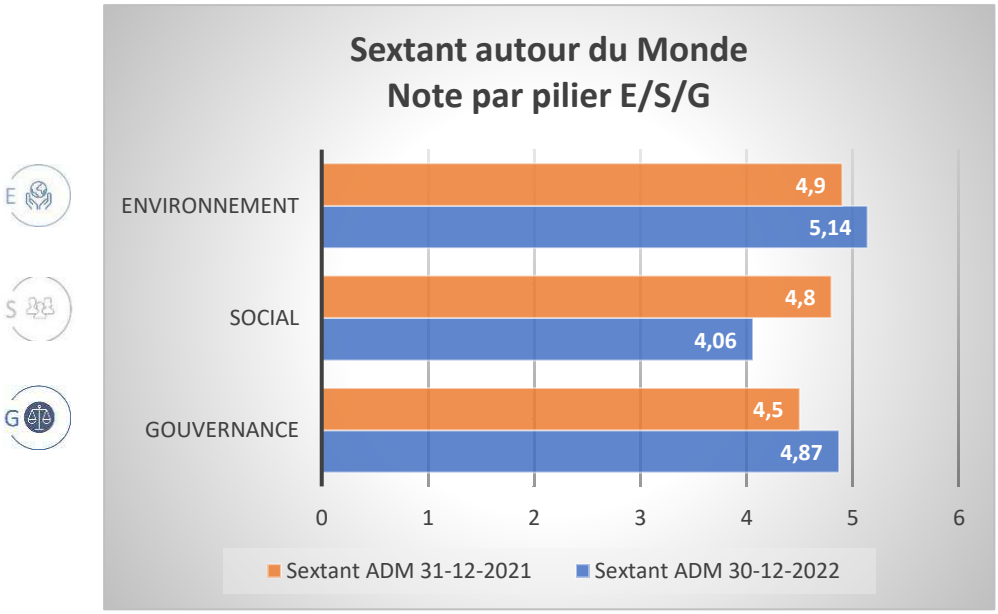

[2] Le compartiment est engagé à avoir un taux d'analyse et de notation extra-financière couvrant a minima 60% de ses investissements en actions (ce taux peut s'entendre en pourcentage de l'actif net du compartiment ou en nombre d'émetteurs de l'OPC).

[3] La notation ESG est exprimée sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note possible.

[4] En cas de non couverture d'analyse ESG par MSCI, un complément de couverture est réalisé à partir de la Note de performance ESG du référentiel Amiral issue de la base de données Gaïa d'Ethifinance

Principaux contributeurs de la performance ESG du compartiment

Nom	Note ESG	Poids recalculé*
TELEPERFORMANCE	7,8 /10	6,48 %
NETEASE, INC.	6,0 /10	6,35 %
HELLOFRESH SE	8,1 /10	3,76 %
ALTEN SA	7,9 /10	3,66 %
KLOECKNER & CO	8,4 / 10	3,16 %

Poids recalculé* : poids réel en % de l'actif net, recalculé en fonction de la couverture effective de la donnée de notation ESG externe sur le portefeuille. Les instruments financiers du portefeuille, non couverts par la donnée de notation ESG, voient leurs poids annulés et ne contribuent pas à la notation ESG globale. Ces poids sont réalloués proportionnellement sur les lignes couvertes par la donnée de notation ESG externe.

Principaux détracteurs de la performance ESG du compartiment

Nom	Note ESG	Poids recalculé*
SHINNIHONSEIYAKU CO LTD	1,5 /10	2,00 %
LG H&H CO.	5,9 / 10	0,57 %
KOREA INVESTMENT HOLDINGS	1,8 /10	2,51 %
NISSAN SHATAI	2,0 /10	2,70 %
MITSUBISHI LOGISNEXT	3,8 / 10	1,48 %

Poids recalculé* : poids réel en % de l'actif net, recalculé en fonction de la couverture effective de la donnée de notation ESG externe sur le portefeuille. Les instruments financiers du portefeuille, non couverts par la donnée de notation ESG, voient leurs poids annulés et ne contribuent pas à la notation ESG globale. Ces poids sont réalloués proportionnellement sur les lignes couvertes par la donnée de notation ESG externe.

Indicateur de qualité environnemental / changement climatique

Dans le cadre des caractéristiques environnementales promues par Sextant Autour Du Monde, le compartiment évalue sa qualité environnementale en faveur du climat sur la base de l'indicateur d'Intensité carbone.

La performance du fonds sur cet indicateur est calculée au 30/12/2022 et restituée ci-dessous.

ENVIRONNEMENT : INTENSITE CARBONE

DATE	INTENSITE CARBONE* SEXTANT AUTOUR DU MONDE	
	Couverture	Portefeuille
30/12/2022	75,99 %	**114,82**

**LEGENDE :*

Source : Amiral Gestion – Données S&P Trucost
*WACI: Moyenne pondérée des ratios d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires (somme poids * ratio d'intensité pour chaque titre). La mesure est exprimée en tonnes équivalent de CO2 / M€ de CA.*
Scope 1, 2 et partie indirecte du scope 3 amont
N.B. : Seules les émissions directes - similaires aux émissions de "Scope 1"- et les émissions indirectes (amont premier rang comprenant le Scope 2 et la partie directe du Scope 3 Amont) ont été prises en compte dans ce calcul. Le reste des émissions indirectes dites "Scope 3" n'ont pas été incluses dans ce calcul à cause de l'absence de transparence des entreprises sur cet aspect et du double comptage significatif lié à cette inclusion.

Suivi des métriques climat et d'empreinte environnementale de Sextant Autour Du Monde

Le compartiment produit annuellement un reporting climat et d'empreinte environnementale qui intègre les données de part verte alignée selon le cadre de la Taxonomie Européenne.

La synthèse des résultats sur les indicateurs clés du reporting sont restitués dans le tableau ci-dessous :

	Intensité carbone* (Tco2/m€ CA) Scope 1+2 *Scope 1+2+3*	Température et Alignement 2°C*	Empreinte environnementale EC/R (% CA)*	Part Verte (alignement à la Taxo_ EU[5]) ***	Part Brune (%CA)**	Risques de Transition*	Risques physiques (score compo ajusté / scénario élevé) Horizon 2050 (/100)*
SEXTANT ADM *30-12-22*	**105,69** *249,53*	**< 1,75 °C**	**1,88 %**	**0,1 %[6]**	**0%**	**0,40 %[7]**	**27,89**
Couverture	*75,99 %*	*73,68 %*	*75,44 %*	*31,58 %*	-	*71,93 %*	*64,91 %*
SEXTANT ADM *31-12-21*	**104** *509,9*	**< 1,75 °C**	**2,71 %**	**0,1 %[8]**	**-**	**4,99 %[9]**	**33**
Couverture	*81,67 %*	*67,80 %*	*81,67 %*	*50 %*	-	*61,67 %*	*79,31 %*

** Source : S&P - Trucost*
***Source : MSCI*
**** Source : Sustainalytics*

Le compartiment Sextant Autour Du Monde est bien orienté sur le plan de ses métriques climat, en particulier sur **sa température inférieure à 1,75°C,** convergente avec l'objectif de l'Accord de Paris pour le climat. De plus, son intensité carbone (scopes 1+2+3) s'est améliorée sur 1 an en passant de 509,9 TCO2E/m€ CA à 249,5, soit une diminution de **51 %.** A noter que cette diminution provient notamment du scope 3, l'intensité sur les scopes 1+2 étant stable.

Il est à noter que le compartiment dégage une **part verte infime,** ce qui est attendu pour un fonds investi à l'international dans de nombreux pays non soumis à la réglementation européenne Disclosure.

… et par rapport aux périodes précédentes ?

Cf. comparatif supra les données présentées pour les métriques climat et le score ESG externe.

[5] Il s'agit de la donnée d'Alignement à la Taxonomie exprimée en % du chiffre d'affaires avec comme source les données de recherche de l'agence Sustainalytics à partir des données reportées par les entreprises et sur la base d'estimations.

[6] Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 100% / Part de données reportées par les entreprises : 0 %

[7] %EBITDA à risque/scénario élevé - Horizon 2030

[8] Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 100% / Part de données reportées par les entreprises : 0 %

[9] Méthodologie - Unpriced carbon cost

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?***

Le compartiment Sextant Autour du Monde promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne s'est pas engagé à ce jour à présenter une proportion minimale d'investissements durables. Toutefois, même si le compartiment n'est pas engagé à présenter une part d'investissement durable minimale, il peut être investi dans des actions ou obligations émises par des émetteurs corporate qui répondent à nos critères de qualification de l'investissement durable et que nous reportons en ex-post dans le présent reporting périodique.

L'investissement durable pour Amiral Gestion[10] est défini comme un investissement dans un instrument financier portant sur une ou plusieurs activités économiques :

- Contribuant substantiellement à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 conformément aux Accords de Paris pour le Climat ;

- Apportant une contribution positive nette à un ou plusieurs Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (ODD) à caractère social à horizon 2030 ;

Pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun autres objectifs environnementaux ou sociaux, et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Part d'investissement durable – Bilan au 30/12/2022

Sextant Autour Du Monde *(Données pondérées au 30/12/2022)*	
PART TOTALE D'INVESTISSEMENTS DURABLES *Part d'ID minimale : 0%*	**8,68 %**
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif environnemental / Atténuation changement climatique	7,23 %
Part d'investissements durables contribuant à l'objectif social / ODD sociaux	1,45 %

Depuis le 30/12/2022, nous avons mis en place la mesure de la part d'investissements durables de nos compartiments selon la méthodologie définie et accessible sur le site internet d'Amiral Gestion, prenant en compte un faisceau de critères d'éligibilité, parmi lesquels la prise en compte des PAI depuis cette date afin de concrétiser auprès du porteur la réalité de l'engagement pris dans la détermination d'une part d'investissement durable pour nos compartiments. A ce titre, le compartiment dégage au 30/12/2022 une part d'investissement durable représentant 8,68 % de l'actif net du portefeuille.

[10] Source : Note méthodologique Investissement durable Amiral Gestion

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Par construction, l'Investissement Durable défini par Amiral Gestion est déterminé selon des critères de contribution positive tout en s'assurant que ces investissements ne nuisent pas **à des objectifs environnementaux ou sociaux**. Aussi, des critères d'éligibilité spécifiques pour chacun des objectifs à caractère social et environnemental sont déterminés à cette fin.

Par ailleurs, le compartiment suit différentes étapes dans son processus d'investissement permettant de démontrer la prise en considération des incidence négatives caractérisées par un **DNSH SFDR** applicable à tous les compartiments classifiés SFDR 8 et SFDR 9, et intégrant notamment la prise en compte depuis le 31-12-2022 de 16 indicateurs couvrant les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions ''investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Conformité du compartiment à la politique d'exclusion sectorielle[11]

[12]

Au 31 décembre 2022, aucune entreprise du portefeuille ne présente une exposition directe ni indirecte aux secteurs visés par sa politique d'exclusion sectorielle.
Par ailleurs, **la part brune du compartiment, à savoir son exposition au charbon et aux énergies fossiles, est nulle.**

Non exposition du compartiment à des controverses de gravité forte à sévère[13]

Aucune entreprise en portefeuille n'est exposée à des controverses de niveau de gravité 5 (sévère), conformément à la politique d'exclusion du fonds.

Par ailleurs, conformément à la méthodologie de qualification de l'investissement durable, aucun investissement permettant de totaliser la part d'investissement durable totale n'est exposé à des controverses de gravité 3 (significative).

Bilan global au 30/12/2022

Au 30/12/2022, tous les investissements qualifiés de durable pour le compartiment sont conformes aux critères définis dans la méthodologie de l'investissement durable, attestant ainsi qu'aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan social et environnemental a été identifié.

[11] La revue sectorielle est réalisée en interne via les données de l'agence MSCI ESG. Pour l'exposition au charbon et aux énergies fossiles, les données sont complétées par les informations des listes d'exposition GCEL / GOGEL d'Urgewald. Taux de couverture : 78,95 %
[12] Le détail des règles d'exclusion appliquées est disponible dans la rubrique Investissement Responsable du site internet d'Amiral Gestion.
[13] Taux de couverture d'analyse : 64,91 %

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Conformité du compartiment au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Mensuellement, les entreprises présentes dans le portefeuille du compartiment Sextant Autour Du Monde sont passées en revue afin de vérifier leur conformité à la politique d'exclusion normative adoptée par Amiral Gestion pour l'ensemble de ses portefeuilles gérés et en lien avec les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE. Cette revue est réalisée en interne à partir des données de l'agence de notation extra-financière Sustainalytics.

Le compartiment Sextant Autour Du Monde exclut de son portefeuille les entreprises qui seraient répertoriées comme étant non conformes au Pacte Mondial des Nations Unies. En cas d'entreprises répertoriées en « watchlist », elles sont mises sous surveillance : une analyse de la pratique controversée est réalisée, voire une action de dialogue-engagement initiée, le résultat pouvant conduire à une sortie du portefeuille.

En cas d'exclusion liée à nos politiques d'exclusion normative et sectorielle, le gérant du compartiment appliquera le processus prévu dans le cadre de la procédure d'escalade en cas de franchissement des règles d'éligibilité fixées par le compartiment.

Bilan au 30/12/2022

- **100% des entreprises couvertes sont conformes au Pacte Mondial des Nations Unies et aux Principes directeurs de l'OCDE**
- Deux entreprises du portefeuille sont inscrites sous statut Watchlist et mises sous surveillance par Amiral Gestion : TELEPERFORMANCE et COMPAGNIE DE L'ODET*

Taux de couverture d'analyse : 64,91%

***Cas Téléperformance**

La société Téléperformance, leader mondial des centres d'appel, a été mise sous surveillance le 10 novembre 2022 à la suite d'un événement générateur ayant fait chuter le cours de bourse à des niveaux records (-40%) pour un événement extra-financier à caractère social, plaçant l'entreprise sous statut de Watchlist du **Pacte Mondial des Nations Unies (Principe 3) et des Principes directeurs de l'OCDE (Chapitre V) en matière d'empêchement de la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective**.

A ce titre, **l'entreprise a été mise sous surveillance avec une action d'engagement.** En effet, la controverses remontée le 10 novembre dans un article du Time faisait état de la problématique de l'exposition à des risques psycho-sociaux des employés qui gèrent la modération des contenus mais également **« des tentatives de syndicalisation des travailleurs se sont heurtées à des intimidations et à des menaces »** (Colombia Is Investigating TikTok Partner Teleperformance | Time) **sur lesquelles le Ministère colombien du travail a lancé aussi l'enquête concernant des allégations d'antisyndicalisme**, fait ayant entrainé le statut en watchlist du Pacte Mondial en raison **des controverses remontées en Colombie mais aussi dans d'autres filiales du Groupe (ex. : Albanie, Pologne)**.

Par ailleurs, l'entreprise étant connue comme étant défaillante sur le thème de la gestion du capital humain et de respect de droit du travail[14], **il subsistait en novembre un risque non négligeable de poursuite de baisse du cours de bourse.**

A la suite de cet événement les équipes de gestion et d'analyse ESG ont participé aux réunions de communication de crise à l'intention des investisseurs organisées par la Direction générale de Téléperformance et documenté le suivi du cas.

A la lueur des informations communiquées par l'entreprise et l'analyse réalisée par la gérante en charge du suivi de l'entreprise, **la tendance semble assez favorable à ce stade avec des pratiques correctives que l'entreprise avait commencé à mettre en place mais qui n'étaient pas connues du marché. La communication de crise a par ailleurs été bien gérée et le cours de bourse a pu remonter à un niveau quasiment équivalent à celui d'avant crise en début d'année 2023.** Nous maintenons toutefois la mise sous surveillance et le suivi de l'évolution et les effets des pratiques RH de l'entreprise, ainsi que sur les conclusions de l'enquête du Ministère du travail colombien.

*****Cas Compagnie de l'Odet / Groupe Bolloré[15]**

La société française Compagnie de l'Odet, holding détenant 64% du capital du groupe Bolloré (multinationale de transport, pétrole, de logistique et de communication), a été placée par l'agence de notation Sustainalytics sous statut de Watchlist du **Pacte Mondial des Nations Unies (Principe 1) et des Principes directeurs de l'OCDE (Chapitre IV) en matière d'atteinte au respect de la protection des droits internationaux de l'homme.** En effet, il est reproché au groupe Bolloré et donc à la Compagnie de l'Odet, d'être un actionnaire minoritaire mais significatif de la société Socfin (entreprise agro-industriel belge financière des caoutchoucs), qui a été accusée d'abus de droits humains sur les populations locales au Cameroun, Cambodge, Libéria, Nigéria et au Sierra Leone dans le cadre de l'exploitation de plantations d'hévéas en Afrique et en Asie afin de produire de l'huile de palme. En mai 2019, 10 ONG ont intenté une action en justice contre Bolloré afin de forcer l'entreprise à exécuter un plan d'action pour remédier aux violations présumées au Cameroun ; Bolloré a accepté ce plan après un processus de médiation de l'OCDE. Le même mois, quatre ONG représentant 22 communautés au Liberia ont déposé une plainte auprès de la Société financière internationale contre la filiale de Socfin, SRC, affirmant que l'entreprise avait utilisé l'argent de la Banque mondiale pour des acquisitions foncières illégales et d'autres violations des droits humains et du travail. Par ailleurs, au Nigeria, la communauté du royaume d'Okomu a protesté contre la saisie de terres sur lesquelles la filiale de Socfin, Okomu Oil Palm, continue d'opérer. Au même moment, un rapport publié en septembre 2019 par le gouvernement de la Sierra Leone concernant son enquête sur un conflit communautaire a révélé qu'une autre filalie de Socfin, SAC, était impliquée dans un certain nombre de violations des droits communautaires et de l'environnement. En 2020, l'ONG Mongabay a signalé qu'un rapport gouvernemental ayant fait l'objet d'une fuite révélait que l'accord conclu par Socfin avec le gouvernement de la Sierra Leone légitimait l'appropriation de terres communautaires sans demander le consentement adéquat des communautés. Les ONG ont également déposé des plaintes en 2021 et 2022 selon lesquelles des certifications RSPO ont été attribuées à tort à diverses plantations de Socfin en raison de multiples faux pas dans le processus de certification. On peut noter également comme éléments de contexte que Compagnie de l'Odet est par ailleurs elle-même exposée à des plaintes en justice pour des plantations détenues en direct mais qu'en revanche le groupe Bolloré est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies.

A la suite de ces événements, l'entreprise a été mise sous surveillance interne chez Amiral Gestion fin 2021. Pour conserver le titre à l'époque, nous avons tenu compte du changement de génération progressif à la tête du groupe et de la profonde restructuration en cours pour attendre de voir quel en serait le résultat final en termes de périmètre et

[14] Source : Analyse ESG MSCI, fiche d'analyse Global Compact + controverses de Sustainalytics

[15] Source : Analyse ESG MSCI, fiche d'analyse Global Compact + controverses de Sustainalytics

d'amélioration durable des pratiques. A ce titre, la sortie de la plus grande partie des activités africaines par Bolloré, qui faisaient également l'objet de nombreuses controverses, actée début 2023, est une étape notable. Les équipes de gestion et d'analyse ESG d'Amiral Gestion ont de plus suivi de près le déroulement et les différentes étapes des controverses de la Compagnie de l'Odet et de ses filiales et documenté le suivi du cas. Celui-ci **sera présenté au prochain Comité de surveillance des controverses d'Amiral Gestion au printemps 2023 afin de faire le point sur les mesures correctives prises par l'entreprise, l'évolution de son profil ESG et décider des mesures éventuelles à prendre**.

Description détaillée :

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères spécifiques de l'Union.
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment Sextant Autour Du Monde prend en compte depuis le 31-12-2022 les principales incidences négatives (« PAI SFDR ») sur les facteurs de durabilité.

Dans ce cadre, le compartiment est engagé à suivre la performance ESG de 16 PAI SFDR (14 obligatoires et 2 facultatifs) sous de l'annexe 1 des RTS SFDR. Une initiative de dialogue et d'engagement auprès des entreprises dont les indicateurs seraient en contre-performance relative à l'univers de référence retenu pour le compartiment pourra être initiée le cas échéant afin d'améliorer en continu la performance du portefeuille et réduire les impacts négatifs de ses sous-jacents sur les facteurs de durabilité.

Les informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur l'ensemble du portefeuille seront restituées dans le document périodique annuel du compartiment qui intégrera le format de reporting dédié au PAI et matérialisé par l'Annexe 1 des RTS SFDR. Cette annexe sera intégrée pour la première fois dans le document périodique de l'exercice 2023 qui paraitra au S1 2024.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

SEXTANT AUTOUR DU MONDE			
Investissements les plus importants sur l'année 2022[16]	**Secteurs**	**% d'actifs**	**Pays**
Business Brain Showa-Ota	Technologies de l'information	**8,23%**	Japon
MAP Aktif	Biens de consommation discrétionnaires	**7,70%**	Indonésie
FPT Corp	Technologies de l'information	**7,51%**	Vietnam
Proship	Technologies de l'information	**7,48%**	Japon
The Nature Holdings	Biens de consommation discrétionnaires	**5,42%**	Corée du Sud
Artemis Gold	Matériaux	**4,89%**	Canada
Shin Maint	Industries	**4,70%**	Japon
Avant Corp	Technologies de l'information	**4,45%**	Japon
TOTAL		**50,38%**	

L'allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- ***Quelle était l'allocation des actifs ?***

SEXTANT AUTOUT DU MONDE
(Portefeuille arrêté au 30/12/2022)

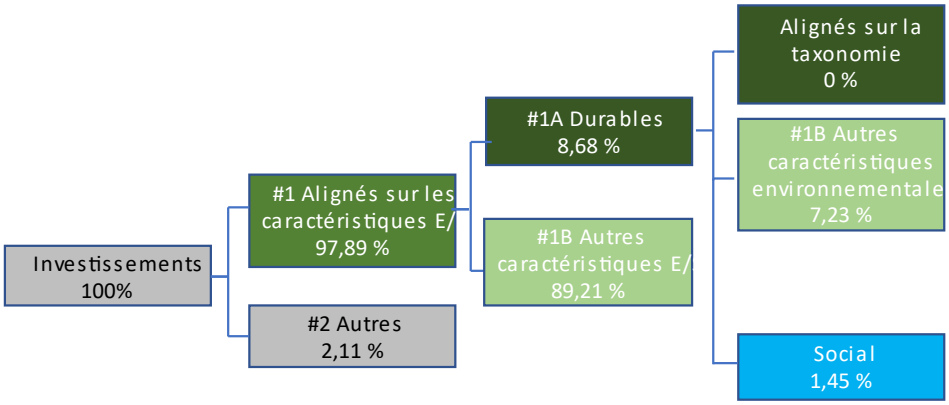

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie #2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :
- La sous-catégorie **#1A Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

[16] Les principaux investissements retenus correspondent à la part maximum investie au cours de l'année 2022 représentant plus de 50% en cumulé.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés* ?**

Le fonds ne s'est pas engagé à ce jour à présenter une proportion minimale d'investissements durables. Néanmoins plusieurs entreprises sont identifiées comme investissement durable au sens de la définition appliquée par Amiral Gestion rappelée supra.

Les principaux secteurs contributeurs de **la part d'investissements durables du compartiment établie à 8,68%** sont présentés ci-dessous au travers des lignes les plus contributrices.

Le secteur des Technologies de l'information ressort comme étant le plus fort contributeur du compartiment.

SEXTANT AUTOUR DU MONDE			
Top des entreprises les plus contributrices à la part d'investissement durable au 30/12/2022	**Secteur**	**% d'actifs**	**Pays**
VIEL & CIE	Finance	**1,59 %**	France
SES IMAGOTAG	Technologies de l'information	**1,45 %**	France
KONTRON	Technologies de l'information	**1,44%**	Grande Bretagne
ALTEN	Technologies de l'information	**1,33 %**	France
PLASTIC OMNIUM	Biens de consommation	**1,24 %**	France
KLOECKNER	Industrie	**1,15%**	Allemagne
ADMIRAL	Finance	**0,48%**	Grande Bretagne

Les activités alignées sur la Taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires,** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés des investissements, pour une transition vers une économie verte ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx), pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les deux graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.

Le compartiment Sextant Autour Du Monde n'est pas engagé à avoir une part verte minimale à ce jour. Aussi, elle a été fixée à 0%. En effet, en l'état actuel, la communication des données d'alignement reste à ce jour encore partielle sur le marché : la règlementation CSRD sur la partie relative à la publication par les entreprises de la part verte alignée ne sera obligatoire qu'à partir de décembre 2022. De plus, cette réglementation étant européenne, elle ne s'applique pas aux entreprises en dehors de cette zone.

Cependant, le compartiment communique en ex-post sa part verte ci-dessous sur la base des données reportées ou estimées par l'agence Sustainalytics actuellement disponibles et qui ne sont pour certaines pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes.

SEXTANT AUTOUR DU MONDE
Part des investissements alignées sur la taxonomie au 30/12/2022

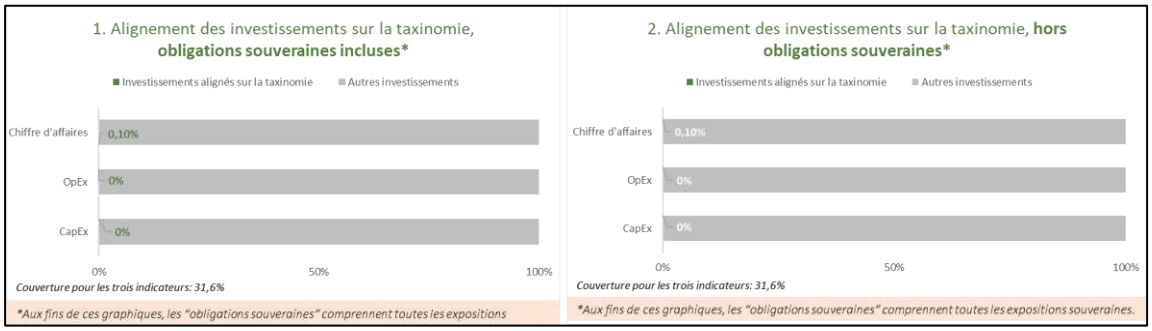

* *Part de données estimées par l'agence Sustainalytics : 100% / Part de données reportées par les entreprises : 0 %*

SEXTANT AUTOUR DU MONDE

PART VERTE : 0,10 %

Sur la base de ces données fondées sur la Part verte liée au chiffre d'affaires, **le portefeuille révèle une part verte de 0,10%**, équivalente à celle captée au 31/12/2021.

Le seul contributeur de la taxonomie pour l'ensemble du portefeuille sur la base de l'alignement fondé sur la part du chiffre d'affaires est la société japonaise Mitsubishi Logisnext.

MITSUBISHI LOGISNEXT

Statut d'alignement des activités :

« Fabrication de technologies de transport à faible émission de carbone »
Habilitante | CA éligible JPY 74,745 M (16,67%) | Reasonable Assurance (Do No Significant Harm) | Pass (Green Safegards) |Source : données estimées - Mitsubishi Logisnext Co., Ltd. Annual Report 2019 (FY2019)

Mitsubishi Logisnext Co., Ltd. est une société basée au Japon qui se consacre principalement à la fabrication d'équipements de manutention. La société se décompose en deux secteurs d'activité : domestique et outre-mer. Au cours de l'exercice 2019, la société a enregistré un chiffre d'affaires total de 448 381 millions JPY. Étant donné que la société n'a fourni aucune information précise sur la ventilation de ses revenus et que la société compte six marques d'équipements de manutention - chariots élévateurs à fourche, et que seuls les chariots élévateurs électriques Nichiyu sont considérés comme impliqués dans la fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport, nous concluons que Mitsubishi Logisnext Co., Ltd. a réalisé environ **74.730,2 millions JPY de la fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport, soit 16,7 % du chiffre d'affaires total de la société** s'établissant à 448 381 millions de yens pour l'exercice 2019.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

0,1% des investissements du portefeuille sont alignés à la taxonomie sur la part du chiffre d'affaires, 100% correspondent à des activités habilitantes captées par la part du chiffre d'affaires alignés.

Part des investissements réalisés par types d'activités - SADM			
Couverture : 31,6% - Source : Sustainalytics	Activités contributrices[1]	Activités de transition	Activités habilitantes
Part des CAPEX alignés	0%	0%	0%
Part des OPEX alignés	0%	0%	0%
Part du Chiffre d'Affaires aligné	0%	0%	0,1%

[1] *Activités bas carbone (ex. : production d'électricité à partir d'énergie solaire ou éolienne)*

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

NC

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental aux titres du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxinomie de l'UE ?

7,23 %

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité pour la contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique correspondants[17], **le compartiment Sextant Autour Du Monde totalise au 30/12/2022 7,23% d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.**

Parmi les entreprises éligibles, on dénombre Viel & Cie (1,59%), Kontron (1,44%), Alten (1,33%), Plastic Omnium (1,24%), ; Kloeckner (1,15%), Admiral (0,48%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan environnemental à ce jour.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

1,45 %

Conformément à la méthodologie d'Amiral Gestion en matière d'investissement durable et des critères d'éligibilité à la contribution nette positive à l'objectif social sur les ODD sociaux correspondants[18], **le compartiment Sextant Autour Du Monde totalise au 30/12/2022 1,45 % d'investissements durables ayant un objectif social.**

[17] amiral_gestion_investissement_durable_note_methodologique_012023_public_version_vf.pdf (amiralgestion.com)

[18] Source : MSCI ESG – Recherche Impact Metrics

L'entreprise concernée est SES Imagotag (1,45%).

Il est à noter que le compartiment n'est pas engagé à avoir une part minimale d'investissement durable sur le plan social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissements de la catégorie « #2 Autres » représentaient **2,48 % de l'actif total** du portefeuille réel au 30/12/2022 et correspondait à des liquidités. Après un ajustement de cette part de liquidités sur un portefeuille sans dérivés, nous trouvons une catégorie « #2 Autres » évaluée à 2,11%.

Ces liquidités permettent de gérer les flux de souscription et de rachats du portefeuille. Les liquidités ne peuvent pas être soumises aux garanties sociales et environnementales minimales du compartiment.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment étant engagé dans la promotion de caractéristiques environnementales et sociales, et outre les pratiques d'investissement responsable mentionnées supra, il intègre **une approche de responsabilité actionnariale qui se traduit par l'exercice de ses droits de votes en Assemblées générales d'actionnaires et la pratique de dialogue engagement actionnariales** afin d'inciter les entreprises à progresser en matière de transparence ESG et climat et, en matière d'amélioration de leurs pratiques sous-jacentes.

Le reporting 2022 de l'activité de vote et d'engagement du compartiment vous est restitué ci-dessous.

Reporting vote 2022

Nombre d'AG votées	**59**
Pourcentage d'AG votées	**100%**
Nombre de résolutions votées	653
Pourcentage de résolutions votées "abstention" ou "contre"	**19%**
Nombre de résolutions d'actionnaire déposées	4
Nombre de résolutions d'actionnaires soutenues par Amiral Gestion	4
Taux d'opposition sur les résolutions sur le dividende	0%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la rémunération des dirigeants	17%
Taux d'opposition sur les résolutions sur la nomination des administrateurs	25%
Types de résolutions pour lesquelles un vote contre a été le plus fréquemment recommandé	**Augmentations de capital : 63%**
	Nomination d'administrateurs : 25%
	Rémunération des dirigeants : 17%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus élevé	Akwel, Alten, Business Brain, Commerce One, E-Mart, Funding Circle, Korea Investment, LG Household & Healthcare, Maruzen, Nakanishi, Neopharm, NZME, PCA Corp, PT MAP Aktif, Shin Maint, Shinnihonseiyaku, Transcontinental, Vega Corp, Vitzrocell : 100%
Entreprises dont le pourcentage moyen d'approbation des résolutions est le plus faible	Sea Ltd : 0%, Haba Laboratories : 14%, Mitsubishi Logisnext : 20%, Danaos, Netease : 33%, Pro-ship : 38%, DO & Co : 44%, Odet : 55%, SK Hynix, The Nature Holding : 56%, Somero : 60%, Plastic Omnium : 61%, API Group, Groupe Guillin, Pinduoduo : 67%

Statistiques clés

Pour le compartiment Sextant Autour Du Monde, il apparait, au titre de cette campagne, **un taux d'opposition de 19%.** Globalement, ce taux témoigne d'une gouvernance que nous jugeons satisfaisante. Comme évoqué dans le rapport de dialogue et d'engagement actionnarial, nous avons régulièrement eu un dialogue pré-AG avec les sociétés en portefeuille afin de mieux comprendre le bien-fondé de certaines résolutions. Les sociétés détenues en portefeuille améliorent également leur transparence année après année, ce qui explique ce taux d'approbation satisfaisant.

Néanmoins**, le taux d'opposition ressort plus élevé pour les résolutions relatives aux augmentations de capital (63%). C**onformément aux lignes directrices de la politique de vote propriétaire d'Amiral Gestion, nous portons en effet une attention particulière aux résolutions de ce type, en particulier lorsqu'elles impliquent un risque de dilution significatif et/ou supprimant le droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants. Pour ce type de résolutions, nous préférons en effet connaître dans un premier temps les contours des projets sur lesquels elles portent avant de nous prononcer, afin de nous assurer qu'elles n'aillent pas à l'encontre de l'intérêt des actionnaires minoritaires.

Reporting de dialogue et engagement ESG 2022

L'Engagement actionnarial mis en place par Amiral Gestion, rassemblant nos initiatives de dialogue-engagement ESG et d'exercice des droits de vote, s'inscrit dans notre approche d'investissement pour tous nos fonds mais également d'impact ESG dans l'incitation des entreprises à améliorer leurs pratiques en la matière, conformément à l'application de notre Politique d'investissement Responsable et de nos engagements en tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Sur l'année 2022, les gérants ont mené des actions de dialogue et d'engagement

- **Individuelles** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et les gérants d'Amiral Gestion seulement
- **Collaboratives** : échanges entre les représentants des entreprises engagées et un groupe d'investisseurs dont Amiral Gestion fait partie

Synthèse des démarches de dialogue & d'engagement sur l'année 2022 :			
18 Entreprises	**21,3%** Du portefeuille 31-12-2022	Engagements individuels et collaboratifs	Akwel, Business Brain Showa-Ota, Ceconomy*, Derichebourg*, DO & CO*, Econocom, E-Mart*, Groupe Crit, HelloFresh, Home24*, Korea Investments Holdings, Maruzen, PCA, Plastic Omnium, S&t, SAF-Holland*, SES Imagotag, Westwing*

* : Entreprises en portefeuille durant l'année mais absentes au 30-12-2022

Répartition des démarches de dialogue et d'engagement individuelles par thématique :

Ces actions de dialogue ont porté sur divers enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance, et de transparence :

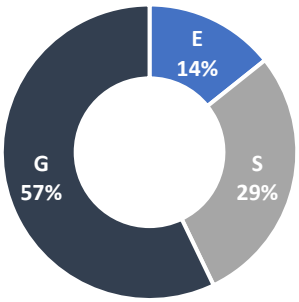

E **3** thèmes liées à la thématique environnementale

S **6** thèmes liées à la thématique sociale

G **12** thèmes liées à la gouvernance

Illustration engagements :

Pilier Environnement	Mesures favorables à la transition écologique, en particulier de réduction de GES	Akwel, SES Imagotag
Pilier Social	Dispositifs de partage de la valeur avec les salariés (plan d'actionnariat salarié, plan d'attribution d'actions gratuites, intéressement, participation, plans d'épargne salariale, etc.).	Business Brain Showa-Ota
	Mesures sociales, notamment en matière de préservation de l'emploi, de formation et d'inclusion	HelloFresh, SES Imagotag, Plastic Omnium
Pilier Gouvernance	Meilleures pratiques de gouvernance (Rémunération juste et transparente, mise en place de comités de rémunération, d'audit, présence d'administrateurs indépendants et d'administrateurs salariés, diversité des dirigeants, Transparence, de pactes d'actionnaires, etc.).	Derichebourg*, Home24*, Maruzen, PCA, S&T, SAF-Holland*, Westwing*

* : Entreprises en portefeuille durant l'année mais absentes au 30-12-2022

Illustrations d'actions engagement menées en 2022

SES IMAGOTAG	
Pilier	**Environnement**
Durabilité des produits, stratégie de recyclage et participation au CDP Sur la partie environnementale de la société, et en particulier sur la durabilité de ses produits, nos recherches nous ont permis de constater que ses produits n'étaient pas forcément les plus performants en termes de durabilité et que rien n'était prévu pour leur recyclage. En échangeant avec la société sur ce point, elle s'est montrée très proactive et avait déjà identifié ces manques, en partie adressés depuis. Enfin, nous avons sensibilisé la société sur la nécessité de mieux structurer ses données sur son impact environnemental et d'être plus transparente. Dans le cadre de la campagne Disclosure du CDP qu'Amiral Gestion a soutenu en 2022, nous avons demandé à SES Imagotag de répondre au questionnaire Climat du CDP. SES est un acteur conscient de ces sujets, nous avons bon espoir que des améliorations soient visibles rapidement.	

HELLOFRESH	
Pilier	Social
Echanges suite à des allégations sur l'exploitation de singes dans la culture de noix de coco en Thaïlande Suite à la parution d'un article sur le site de l'association PETA dénonçant le travail forcé des singes dans la récolte des noix de coco chez certains producteurs thaïlandais, nous avons interpelé le CFO de Hellofresh car la société était mentionnée dans l'article comme un acteur s'approvisionnant chez certains producteurs locaux. Nous avons été rassurés par la responsabilité et le professionnalisme de la société en la matière. Hellofresh était parfaitement au courant de l'existence de ces pratiques chez certains producteurs. Au moment de la parution de l'article controversé, Hellofresh avait déjà redirigé l'essentiel de ses achats de noix de coco vers le Sri Lanka afin de réduire son exposition aux producteurs thaïlandais. Sur les 19 marchés de la société, seulement 2-3 étaient encore partiellement fournit par la Thaïlande. L'intégralité des fournisseurs résiduels de Hellofresh en Thaïlande ont confirmé à la société qu'ils n'exploitaient pas de singes pour les récoltes. Malgré cela, Hellofresh continue de réduire sa dépendance à la Thaïlande, tout en hésitant de se désengager complètement du pays pour deux raisons : 1) la société préfère travailler avec les fournisseurs restant pour adresser le problème 2) la société émet des réserves sur le fait d'arrêter entièrement ses approvisionnements sur un pays donné sur la base d'accusation générales qui ne reflètent pas toujours la réalité des partenaires avec lesquels Hellofresh travaille. Cela serait par ailleurs punitif pour les fournisseurs adoptant les bonnes pratiques. La démarche de l'entreprise nous parait parfaitement constructive et adéquate.	

SAF HOLLAND	
Pilier	**Gouvernance**
Question écrite adressée au conseil d'administration lors de l'assemblé générale autour de l'alignement d'intérêt Nous avons toujours considéré que l'une des meilleures marques de gouvernance était d'avoir un bon alignement d'intérêt entre les actionnaires minoritaires et les instances dirigeantes. Nous avons donc profité de l'assemblée générale de SAF Holland pour adresser une question écrite au conseil d'administration afin d'exprimer ce qui nous semblait constituer un manque d'alignement d'intérêt entre le conseil d'administration et les actionnaires, du fait qu'aucun membre du conseil d'administration ne détienne d'actions de la société à notre connaissance. Nous avons reçu une réponse de M. Kleinschmitt, président du conseil, qui nous a affirmé que le sujet sera évoqué et débattu lors des prochaines réunions entre les membres du conseil, tout en précisant que certains administrateurs sont sujets à des restrictions liées à l'exercices de leurs fonctions qui ne leur permettent pas de détenir des actions.	

Démarches de dialogue et d'engagement collaboratives :

En 2022, Amiral Gestion a rejoint la campagne de « non-divulgation » (Non-Disclosure Campaign) du CDPi. Organisée annuellement, 263 investisseurs issus de 29 pays participent à la campagne cette année, afin d'inciter les entreprises à renseigner davantage d'informations sur leurs impacts environnementaux au travers des questionnaires du CDP. La transparence des entreprises est essentielle pour orienter les capitaux vers la transition vers une économie durable et respectueuse des engagement internationaux des accords de Paris.

Cette campagne vise les 1 400 entreprises les plus émettrices au monde. D'après les estimations du CDP, elles émettent collectivement plus de 4 gigatonnes (Gt) d'équivalent dioxyde de carbone (CO2e) par an.

La transparence est un enjeu clé que nous partageons avec tous les investisseurs et acteurs de la finance, raison pour laquelle Amiral Gestion a souhaité rejoindre l'engagement collaboratif mené par le CDP.

En 2022, Amiral Gestion a participé à la campagne Disclosure du CDP auprès de 9 entreprises au total du fonds Sextant Autour du Monde, dont 4 entreprises en tant que lead investor et 5 en tant que co-signataire :

Entreprise	Engagement Amiral	Réponse entreprise
Akwel	**Lead Investor**	A participé à la campagne et a obtenu son premier score : **C**
Ceconomy*	**Lead Investor**	A participé à la campagne et a obtenu son premier score : B-
Econocom	**Lead Investor**	A participé pour la première fois à la campagne du CDP mais n'a pas rendu sa réponse visible de tous
SES Imagotag	**Lead Investor**	A participé pour la première fois à la campagne du CDP mais n'a pas rendu sa réponse visible de tous
DO&CO*	*Co-signataire*	L'entreprise n'a pas participé cette année
E-Mart*	*Co-signataire*	L'entreprise n'a pas participé cette année
Groupe Crit	*Co-signataire*	L'entreprise n'a pas participé cette année
HelloFresh	*Co-signataire*	L'entreprise n'a pas participé cette année
Korea Investments Holdings	*Co-signataire*	L'entreprise n'a pas participé cette année

* : Entreprises en portefeuille durant l'année mais absentes au 30-12-2022

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**
  Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
  Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
  Non applicable
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
  Non applicable